

Yvon CORFEC

Maître ès Sciences Economiques
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

4, Bd Dr Charles Poulain
14150 - OUISTREHAM

RIVAGES DE FRANCE

Villa Carolus
Route de Cabourg
14810 - MERVILLE FRANCEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RIVAGES DE FRANCE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels qui font apparaître une perte de 13 251,05 euros, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe concernant le détournement de fonds qui n'affectera ni la situation nette ni le résultat de l'Association si les sommes détournées sont remboursées.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ouistreham, le 2 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes

Yvon CORFEC

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION - PRODUCTION

	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	58 970,52		113 401,00		68 771,07	
Ventes de marchandises		100,0		100,0		100,0
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale (a)						
Production vendue	58 970,52	100,0	113 401,00	100,0	68 771,07	100,0
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	58 970,52	100,0	113 401,00	100,0	68 771,07	100,0
Production + Ventes de marchandises	58 970,52	100,0	113 401,00	100,0	68 771,07	100,0
- Achats de matières premières et approv.						
- Variation de stocks						
- Sous-traitance directe						
Marge brute de production (b)	58 970,52	100,0	113 401,00	100,0	68 771,07	100,0
Marge brute globale (a + b)	58 970,52	100,0	113 401,00	100,0	68 771,07	100,0
- Autres achats et charges externes	112 847,47	191,4	141 138,17	124,5	96 748,43	140,7
Valeur ajoutée	- 53 876,95	- 91,4	- 27 737,17	- 24,5	- 27 977,36	- 40,7
+ Subventions d'exploitation	155 000,00	262,8	120 000,00	105,8	187 000,00	271,9
- Impôts et taxes	12 171,38	20,6	6 934,00	6,1	9 026,35	13,1
- Rémunérations	125 243,60	212,4	137 852,53	121,6	155 780,00	226,5
- Charges sociales	49 506,74	84,0	57 925,72	51,1	61 816,45	89,9
Excédent brut d'exploitation	- 85 798,67	- 145,5	- 110 449,42	- 97,4	- 67 600,16	- 98,3
+ Reprises sur amort., dépr., provis., transf. de charge	7 954,31	13,5	87 833,38	77,5	60 264,20	87,6
+ Autres produits de gestion courante	73 617,18	124,8	67 045,56	59,1	71 950,33	104,6
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	2 366,31	4,0	2 926,59	2,6	3 973,67	5,8
- Autres charges de gestion courante	0,21	0,0	0,10	0,0		
Résultat d'exploitation	- 6 593,70	- 11,2	41 502,83	36,6	60 640,70	88,2
+ Quote-part sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	0,14	0,0			39,29	0,1
- Charges financières	3 904,41	6,6	1 820,87	1,6	5 307,63	7,7
Résultat courant	- 10 497,97	- 17,8	39 681,96	35,0	55 372,36	80,5
Produits exceptionnels	1 485,50	2,5	10 080,92	8,9	536,66	0,8
- Charges exceptionnelles	4 238,58	7,2	15 336,07	13,5	5 321,09	7,7
Résultat exceptionnel	- 2 753,08	- 4,7	- 5 255,15	- 4,6	- 4 784,43	- 7,0
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices						
Résultat net	- 13 251,05	- 22,5	34 426,81	30,4	50 587,93	73,6
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actif</i>						

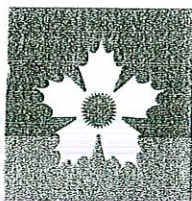
BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	2 141,41	2 141,41		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	36 610,92	33 995,15	2 615,77	4 982,08
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30,00		30,00	30,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	38 782,33	36 136,56	2 645,77	5 012,08
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	170 041,82		170 041,82	275 744,82
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 323,89		6 323,89	20 635,59
Charges constatées d'avance (3)	7 668,15		7 668,15	7 720,91
	184 033,86		184 033,86	304 101,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	222 816,19	36 136,56	186 679,63	309 113,40
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	110 853,48	76 426,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 13 251,05	34 426,81
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	97 602,43	110 853,48
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		70 452,08
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 583,66	56 918,42
Dettes fiscales et sociales	29 393,54	70 889,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 100,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	89 077,20	198 259,92
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	186 679,63	309 113,40
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	89 077,20	198 259,92
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



RIVAGES
DE FRANCE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

- Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 186 679,63 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat négatif de 13 251,05 €
- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été établis le 30 janvier 2008.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N°2002-10 et 2004-06 du comité de la réglementation comptable relatifs aux actifs.

L'entreprise a opté pour le traitement prospectif. Cette option n'a entraîné aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture, ni sur les comptes de l'exercice.

En ce sens aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée et aucune modification des plans d'amortissements n'a été effectuée.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|----------------------|------------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Information sur le détournement de fonds mis à jour en 2006

Les sommes détournées par l'ancienne secrétaire comptable, d'un montant de 157 353,82 euros, n'ont pas été recouvrées en 2007. Pour pouvoir rembourser ces sommes, Madame Anne-Marie TREVEL a mis sa maison en vente depuis mai 2007, mais sans résultat à ce jour.

En revanche, la procédure d'instruction judiciaire, qui doit permettre une saisie-vente de la maison (en l'absence d'une vente amiable) a avancée. Le 7 décembre 2007, le juge chargé de l'instruction a reçu François Pitron, en qualité de directeur de Rivages de France, pour l'informer de l'ouverture d'une commission rogatoire, qui devrait être close aujourd'hui. Rivages de France peut espérer une décision de justice lui permettant de poursuivre la vente judiciaire de la maison dans le courant du deuxième semestre 2008.